



CREPA Bretagne

Centre de REssources Professionnelles
en Architecture

Microsoft Project : gérer efficacement ses projets

Planifiez, suivez et contrôlez les différentes étapes de vos projets de manière rapide et efficace.

DATE : les 8 et 9 avril 2010

Lieu : ENI à Bruz

HORAIRES : de 9h à 17h15 soit 14 h de formation

Nb de places : 8

TARIFS* :

Adhérents CREPA : 520 € HT soit 621.92 € TTC

Non adhérents* : 560 € HT soit 669.76 € TTC

Tarif par personne, repas inclus.

Adhésion fixée à 40 € pour 2010 (Joindre un chèque séparé)

Public :

Toute personne destinée à mettre en œuvre et à gérer des projets avec Microsoft Project.

Objectifs :

Comprendre et maîtriser les fonctionnalités de base du logiciel Microsoft Project.

Mettre en œuvre une gestion de projets intégrant différentes tâches, et y associer les ressources correspondantes.

Pré requis :

Utiliser Windows et maîtriser les principes de base de la gestion de projets en termes de planification et de suivi

Contenu :

Gérer des projets par les tâches

- Les données du projet
 - Définir et personnaliser les options
 - Définir le calendrier du projet (horaires de travail, jours chômés...)
 - Saisir et modifier la liste des tâches et des jalons
 - Gérer les différents niveaux de tâches
 - Fractionner une tâche
 - Définir les liaisons avec ou sans délai entre les tâches
 - Gérer les contraintes sur les tâches
 - Créer les tâches répétitives
 - Notion de temps écoulé
 - Utiliser les différents affichages (diagramme de Gantt, organigramme des tâches)
 - Paramétrer l'impression
- L'optimisation du projet
 - Visualiser le chemin critique,
 - Optimiser les liaisons
 - Valider les contraintes
- Le suivi du projet
 - Enregistrer la planification initiale
 - Saisir les données d'avancement (% d'avancement, durée réelle, durée restante, dates...)
 - Comparer la réalisation et la prévision

○ **Gérer des projets par les ressources**

- Les données du projet
 - Créer la liste des ressources
 - Modifier le calendrier des ressources
 - Gérer le groupe de ressources
 - Affecter les ressources aux tâches (capacité fixe, durée fixe, travail fixe)
 - Piloter par l'effort
 - Utiliser les profils de travail prédéfinis et personnalisés
 - Utiliser et personnaliser les affichages concernant les ressources et leurs affectations
 - Visualiser et modifier les rapports sur les ressources et leurs affectations
- Optimisation du projet
 - Détecter la sur-utilisation des ressources
 - Résoudre les conflits : audit des ressources, résolution manuelle des sur-utilisations
- Le suivi du projet
 - Saisir les heures de travail réalisées par une ressource sur une tâche
 - Saisir le travail effectué par une ressource sur l'ensemble des tâches du projet

Gérer des projets par les coûts

- Renseigner le coût fixe lié à une tâche
- Renseigner les coûts liés aux ressources (différents taux, modification de taux à partir d'une date d'effet)
- Visualiser les coûts par tâches, par ressources, pour l'ensemble du projet...

Personnalisation

- Créer et utiliser les modèles de projet
- Personnaliser les affichages : diagramme de Gantt, organigramme des tâches, utilisation des tâches, des ressources, graphe des ressources...
- Personnaliser et créer les tables
- Personnaliser les rapports, les filtres
- Créer les champs calculés
- Utiliser l'Organiseur

Multi-projets

- Consolider plusieurs projets
- Gérer les projets insérés
- Partager les ressources entre projets.

Intervenant : ENI

PLAN D'ACCES

ENI Bruz – Bâtiment Alliance
Rue Pierre de Maupertuis – Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
Tél. : 02.99.57.15.00

PLAN DE SITUATION Campus de Ker Lann



CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

- *Le stage fera l'objet d'une convention de formation qui sera envoyée avant le début du stage.*
- *Il peut être pris en charge, sous réserve d'acceptation de votre dossier de demande préalable de prise en charge, par votre organisme collecteur (FIF-PL, OPCA-PL ou autre).*
- *Le CREPA Bretagne n'accepte pas de subrogations de gestion et de paiement.*
- *L'inscription est définitive, uniquement si elle est accompagnée du règlement TTC.*
- *Annulation du stage par le CREPA Bretagne faute d'un nombre suffisant de participants : les stagiaires seront prévenus par email 5 jours avant la date prévue du stage. Le règlement, s'il a été effectué, sera restitué dans un délai de 7 jours après date prévue du stage.*
- *Annulation du stagiaire :*
 - *Plus de 7 jours avant la date prévue du stage : le CREPA restitue intégralement le règlement s'il a été effectué au préalable.*
 - *Moins de 7 jours avant la date prévue du stage (ou absence au stage) : une retenue de 40% sera effectuée sur le montant total HT du stage.*
- *Il est possible de remplacer le stagiaire qui ne peut pas venir par une autre personne en prévenant le CREPA Bretagne au moins 2 jours avant le début de la formation.*